



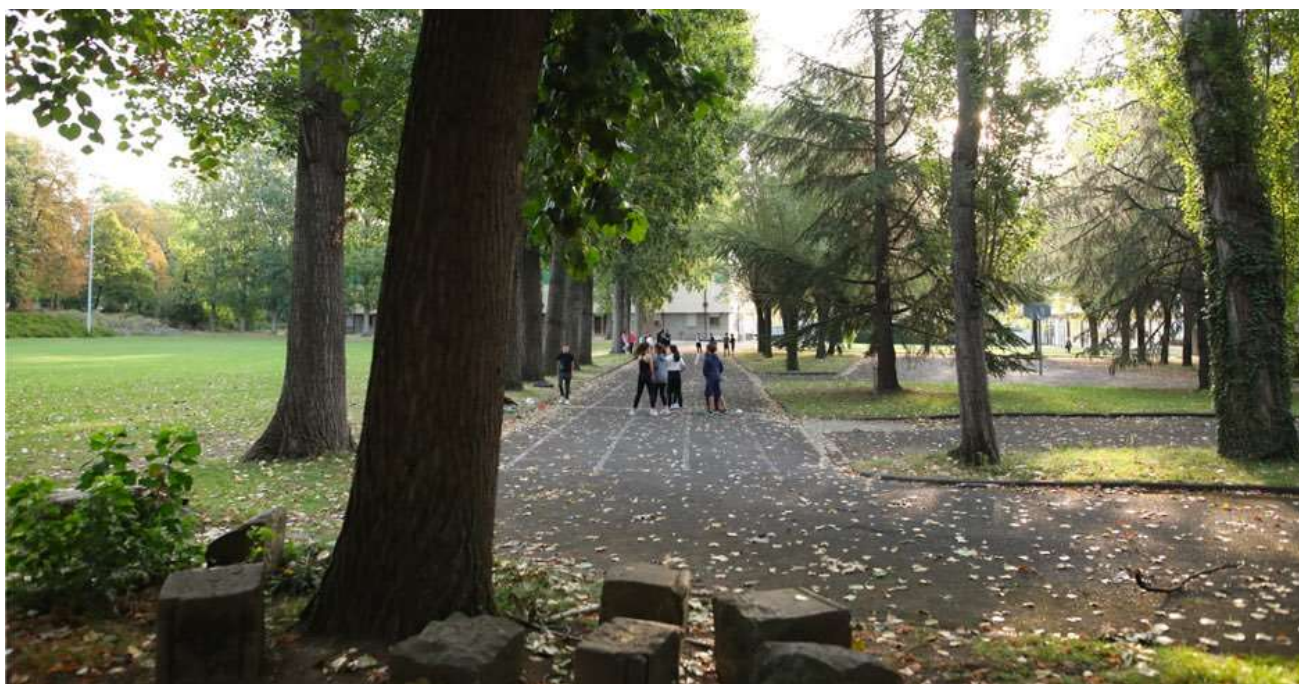
**ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS**

**SAINT-ALYRE DÉTENTE**

**PROJET PÉDAGOGIQUE**

**VACANCES 2020 / 2021**

**(Toussaint, Pâques, Février  
Hiver, Juillet et Août)**



# Association Saint-Alyre Détente

20, Rue Sainte George  
63000 Clermont-Ferrand

L'Association Saint Alyre Détente ,loi 1901, compte 3 membres du bureau :

1-Président

1-trésorière

1-secretaire

## 1- LES OBJECTIFS:

Nous souhaitons permettre à chaque enfant de vivre pleinement ses vacances, en répondant à ses différents besoins.

Les objectifs sont déclinés en six objectifs principaux:

- Vivre des activités et animations de qualité, adaptées à la tranche d'âge.
- Rompre avec les rythmes scolaires et la vie quotidienne dans le respect des rythmes de vie de chacun.
- Développer et approfondir la tolérance et le respect des autres et du matériel.
- Respect des personnes:
  - chacun s'exprime librement et sache écouter l'autre .
  - que les rythmes individuels de chaque enfant soient respectés dans la limite des contraintes liées à la vie en collectivité.
- Adaptation des activités / animations à l'état de fatigue des enfants.
- Respect du matériel :
  - Chacun respecte le matériel des uns et des autres et celui de l'Accueil de loisirs.
  - L'état ou la propreté du matériel et le rangement.
- Intégrer les enfants atteints de trouble de la santé et porteur de handicaps auprès des enfants et dans le fonctionnement de l'accueil de

loisirs.

## 1. 2 - LE PROJET

### A) Moyens mis en œuvre:

- Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel Rédaction d'un règlement écrit avec les enfants et affiché dans l'Accueil de Loisirs.
- Temps de paroles et d'échange pour les enfants après les activités.
- Mise en place de temps bilan.
- Susciter, développer l'imaginaire et la créativité en lien avec les thèmes.
- Les différents thèmes de Projets d'Animations pourront être manuels, d'expression, sportive ou artistique
- Les animateurs seront en charge de prendre en compte les besoins de l'enfant tout au long de l'accueil.
- Besoin de respect des rythmes individuels des enfants
- La chronobiologie (étude des rythmes biologiques) nous a appris que chacun avait des rythmes de vie spécifiques : temps de sommeil, de repos, d'activités...
- Prendre en compte le rythme de chacun, ainsi qu'avec les enfants porteur de handicaps, c'est adapter notre fonctionnement à chaque enfant, et non demander aux enfants de s'adapter à une structure ne répondant pas à leurs besoins.
- Besoin d'activités  
C'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement.

L'activité est source d'enrichissement. Il ne s'agit pas d'occuper les enfants (ils savent très bien le faire sans nous) mais de créer un cadre favorisant des activités riches et variées. Le jeu est la principale activité de l'enfant. C'est en jouant que l'enfant découvre le monde et les possibilités d'agir sur lui. Tous les enfants seront sollicités lors des différentes activités. Des espaces spécifiques sont attribués à chaque groupe d'âge (salles d'activités)

Ainsi que des espaces communs aux groupes (salle de motricité) avec 1 terrain de foot

## **B) Nombre d'enfants accueillis et L'équipe d'encadrements:**

### **Les effectifs Enfants et animateurs requis :**

L'Accueil de loisirs Saint-Alyre Détente peut accueillir au maximum 120 enfants de 3 ans à 17 ans selon l'agrément de la DDCS et selon les modalités de réservation préalables. Le coût des vacances dépend du nombre de journées réservées et du quotient familial. Les familles s'acquittent également d'une cotisation annuelle. Les sorties et le prix du repas sont en supplément et sont les mêmes pour toutes les familles.

- Accueil de mineurs moins de 6 ans : 1 animateur pour 8 mineurs
- Accueils de mineurs de plus de 6 ans : 1 animateur pour 12 mineurs (50 % qualifiés, 30 % stagiaires, 20 % non qualifiés)

### **L'équipe est composée:**

- 1 Directeur BAFD CAP petite enfance (formation langues des signes)
- 5 animateurs CAP petite enfance
- 6 animateur BAFA
- 1 secrétaire

Nous acceptons des stagiaires.

Elle est constituée autour d'un projet commun et préparant ensemble l'accueil de loisirs. Les règles de vie, La vie quotidienne se déroulera dans le respect de la collectivité où chacun est différent de l'autre mais se respecte en tant que tel. L'alcool est interdit aux enfants, adultes sur le site et en temps de travail.

## **C) Le bureau :**

Cette salle accueille le directeur pour les tâches administratives. . C'est aussi à cet endroit que le goûter est stocké et la pharmacie.

## **D) La salle de restauration :**

Les salles de restauration sont dans l'enceinte de l'école primaire (pour les 3-5ans) au collège , un self pour les plus grands (6-12ans)  
les salles sont désinfectées avant et après le repas.

### III. L'ORGANISATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

#### Déroulement de la journée

La journée est structurée, respectueuse des rythmes individuels des enfants, leur permettant de se repérer dans le temps, l'espace...

#### A) L'Accueil

L'Accueil de loisirs est ouvert de 7h30 jusqu'à 19h00:

Toutes les vacances scolaires , Toussaint, Noël , Hiver, Pâques , juillet une semaine d' Août ( nous sommes fermés 3 semaines en Août et une semaine à Noël)

Le directeur accueille les enfants. Ce temps d'accueil permet de faire le lien entre le milieu familial et la vie à l'accueil de loisirs.

L'animateur est disponible auprès des parents pour une information.

L'accueil du matin n'est pas un temps d'attente, mais bien le commencement d'une journée d'animation. L'animateur mettra donc en place des activités en prenant en compte les besoins de l'enfant.

#### B) L'Accueil d'enfants porteur de troubles de la santé ou de handicaps

Nous pouvons accueillir sur notre accueil de loisirs, des enfants porteurs de handicaps. Il nous a donc paru primordial de réfléchir sur comment accueillir ces enfants dans les meilleures conditions possibles.

Les objectifs de cet accueil sont:

- Permettre aux enfants porteurs de handicaps de passer de bons moments avec les autres enfants.
- Répondre aux besoins physiologiques des enfants porteurs de handicaps afin de ne pas les mettre en insécurité.
- Développer, chez les autres enfants de l'Accueil de loisirs, le respect de la différence.

### Avant l'Accueil:

Il est essentiel pour le directeur de pouvoir rencontrer l'enfant, ses parents, et au besoin son médecin ainsi que l'équipe éducative. Cette rencontre permettra de connaître l'enfant, son comportement, ses différents troubles, de présenter le handicap, mais aussi pour les parents de nous expliquer ce qu'ils attendent de cette intégration. Le directeur devra lui aussi expliquer le fonctionnement de l'accueil et mettre en confiance les parents et l'enfant qui arrive dans un univers encore inconnu. A la fin de cet entretien est établie une fiche de renseignements complémentaires (qui est confidentielle) ou pour certains un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé). Bien sûr, le directeur se doit d'informer et de sensibiliser l'équipe d'encadrement.

### Pendant l'Accueil:

Les animateurs (ou l'animateur référent) devra répondre aux besoins premiers de l'enfant (le changer, le nourrir si besoin...), l'accompagner dans les différents moments de la vie quotidienne, dans les temps d'activités et dans les relations au groupe. Il est important de discuter avec tous les enfants de l'accueil et surtout de répondre aux questions de chacun. Le but est que l'enfant porteur de handicap vive des temps de plaisir avec les autres enfants. Cela permettra aussi d'aborder la notion de la différence. Il est aussi important que l'équipe d'encadrement ne surprotège pas l'enfant porteur de handicap, afin que cela ne freine pas son évolution.

### Après l'Accueil:

Le retour quotidien fait aux parents est primordial. Il peut être fait comme pour les autres enfants à l'oral en fin de journée. Il s'agira de préciser les points positifs et les limites de l'accueil de l'enfant du point de vue des parents et de l'équipe pédagogique. Au besoin, à la fin du séjour de l'enfant, ce bilan pourra se faire par écrit. Il est aussi important de discuter en équipe afin de connaître le vécu des animateurs sur la journée (les problèmes rencontrés, les points positifs, les pistes d'amélioration possibles).

L'équipe pédagogique devra se poser la question: l'intégration de l'enfant porteur de handicap est-elle réussit ?

### C) Les Activités :

- L'Activité permet à l'enfant de se construire, d'apprendre à maîtriser l'environnement. Les activités, adaptées à l'âge des enfants, doivent être suffisamment variées et organisées de manière à répondre au besoin des enfants.
- Mise en place d'ateliers liés au développement des capacités motrices, intellectuelles, créatives, d'expression. tel que le théâtre, chants, danses.
- le jeu sous ses différentes formes : jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de construction, ...
- les Activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques, ...
- les Activités de découvertes : sorties, visites de musées, cinéma, découverte de milieux, n'auront pas lieu.
- Prévoir un temps pour le rangement des matériels avec les enfants et un retour au calme afin de passer un repas serein.

### D) Les intervenants extérieurs

Pour la mise en place d'activités spécifiques, l'accueil de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement restera garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans ce projet pédagogique. Pour les vacances, nous sollicitons des intervenants extérieurs (laser game, tir à l'arc, conteuse)

### E) Temps libre

Le temps libre est une coupure après le repas et après le goûter qui permet de se détendre et laisser cour à leur imagination. Il devra donc respecter la personnalité de chacun: calme ou active.

Les animateurs sont attentifs à la sécurité physique ou morale des groupes. Ils sont également force de proposition de jeux pour les enfants qui en émettent le

besoin.

### F) Le repas

Le repas est un moment convivial qui réunit les enfants et les animateurs. les enfants sont répartis en quinconce. Nous suivons le protocole sanitaire .

### G) Temps calme ou sieste

Un temps calme ou sieste après le temps libre est la possibilité pour l'enfant de se reposer à ce moment là s'il en ressent le besoin.

### H) Le goûter

Ce temps de pause dans l'après-midi permet aux enfants et adultes de se réunir dans un climat convivial. Le goûter peut s'effectuer dans une salle, dans la cour ou à l'extérieur de l'accueil de loisirs lors d'une sortie. Le moment du goûter peut permettre un échange de discussion afin de recueillir les souhaits et envies des enfants pour les journées à venir et faire l'évaluation de nos actions avec les enfants.

Départ échelonné des enfants de 16h30 à 19h00.

## **IV. LE RÔLE DE CHACUN**

### A) Le directeur

Il a pour plusieurs fonctions:

- l'animation de l'équipe.
- La gestion financière, matérielle et administrative.
- Les relations avec les différents partenaires.
- Les relations avec les familles.
- La validation des animateurs stagiaires.

Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.

- Il met en œuvre le projet pédagogique et rend compte de son travail.
- Il doit veiller à ce que les objectifs soient en voie d'aboutir et à ce que



les activités aillent dans cette direction.

- Il doit être vigilant et disponible à tout moment.
- Il doit permettre une cohésion au sein de l'équipe, en rendant un dialogue harmonieux entre animateurs.

### B) Fonctions de l'Animateur :

Elles sont à la fois techniques et pédagogiques et doivent être assumées, de la prévision à la réalisation et au bilan. Elles supposent de :

- Prendre en compte chaque enfant comme individu à part entière et donc, de développer ses propres facultés d'écoute et d'observation.
- Assurer la sécurité affective, physique et matérielle des enfants.
- Promouvoir l'initiative individuelle.
- Aider les enfants à prendre des responsabilités.
- Partager des moments de vie collective et d'activité dans le respect.
- respecter les gestes barrières et la distanciation.

### C) Compétences de l'Animateur :

La présence auprès des enfants doit se définir par :

- une présence physique et affective.
- l'établissement d'un climat de confiance mutuel.
- l'écoute des attentes, besoins et désirs des enfants et tenter d'y répondre ,avoir un comportement réfléchi.
- Amener les enfants à gérer leurs activités.
- une attitude de conseil et de participation .

### D) Au sein du collectif adulte :

- être capable de travailler en équipe.
- Devoir s'adapter à diverses situations.
- gérer le temps et surtout le matériel.
- être apte à analyser, échanger et évaluer dans les multiples domaines de l'accueil de loisirs .
- gérer sa fatigue afin d'assurer convenablement ses fonctions pendant toute la durée de l'accueil.

- gérer sa voix : le recours au cri ne doit rester qu'exceptionnel en cas de danger. Le cri permanent est inutile, les enfants s'habituent et lorsqu'il serait nécessaire, il n'est plus efficace.

## V) BILANS

- Tous les jours les animateurs devront tenir un cahier de bord (prise de températures matin et après midi) trousse à pharmacie complète .
- Les groupes points positifs-points négatifs.
- L'accueil de loisirs points positifs-points négatifs.
- Analyse des difficultés éventuelles, recherche de solutions.
- Préparation de la semaine (si l'animateur doit savoir adapter ce qu'il avait prévu à la réalité du moment, il ne peut être question d'improvisation totale, source d'inquiétude et d'insécurité tant pour l'animateur que pour l'enfant.)
- Réunions de régulations:  
Ces dernières pourront être programmées dans la semaine sur l'initiative de l'équipe de direction, s'il y a une urgence à gérer.

## Journée type Accueil de loisirs

07h30 -08h45

Accueil des enfants  
(temps de jeux avec les enfants)

9h00 -11h15

Activités (en fonction du thème)

11h15 -11h30

Rangement d'activités et hygiènes

12h00 -13h00

Repas

13h30 -14h30

Temps libre ou sieste  
(propositions de jeux par les enfants ou animateurs)

14h30 -16h00

Activités (en fonction du thème)

15h45 -16h15

Goûter, Temps d'échange et du bilan

16h30- 19h00

Temps libre et Départ échelonné des enfants